



FAITS & CHIFFRÉS 2016

LE CICR EN GUINÉE CONAKRY

Présent en Guinée depuis 1990, le CICR a ouvert sa délégation à Conakry en 2001. L'institution couvre actuellement l'ensemble du territoire du pays, ainsi que la Sierra Leone, à partir de la délégation de Conakry et de la sous-délégation de N'zérékoré.

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES PRIVÉES DE LIBERTÉ

Dans le cadre de son accord avec l'Etat Guinéen, le CICR a poursuivi ses visites régulières dans les lieux de détention en Guinée, afin de veiller à ce que les conditions de détention et le traitement des personnes privées de liberté soient conformes aux lois guinéennes et aux standards internationaux.

Le CICR a soutenu les autorités pénitentiaires, particulièrement dans les domaines de la nutrition des détenus et de l'accès aux soins de santé. Il s'est également assuré que les détenus, lorsqu'ils le souhaitent, puissent rétablir le contact avec leurs familles.

Par ailleurs, il a visé à prévenir l'apparition et la propagation des maladies liées au manque d'hygiène à travers la réhabilitation des infrastructures essentielles telles que les systèmes d'approvisionnement en eau, les cuisines ou les infirmeries, la

promotion de l'hygiène et les campagnes de désinsectisation dans les lieux de détention.

En général, ces visites permettent de prévenir et de lutter contre le traitement inhumain et de garantir aux détenus des conditions de vie acceptables. Dans la perspective d'un retrait progressif, le CICR s'est engagé à accompagner les autorités guinéennes dans l'appropriation de leurs activités en milieu carcéral, tout en fournissant son soutien technique dans les aspects relevant de son expertise.

En 2016, le CICR a :

En général

- Effectué 106 visites à plus de 3'800 détenus dans 19 établissements pénitentiaires et 16 lieux transitoires de détention et suivi individuellement 15 détenus.
- Rétabli les liens entre des détenus et leurs familles grâce à 112 messages Croix-Rouge et 119 appels téléphoniques. Et notifié 20 détenus étrangers à leurs ambassades respectives

En santé et nutrition

- Effectué des visites médicales et assuré l'approvisionnement en médicaments essentiels et autres consommables médicaux à 12 prisons.

- Facilité l'accès aux soins de santé primaires des détenus en appuyant les agents de santé affectés aux prisons pour la réalisation de plus de 17'000 consultations.
- Facilité la référence hospitalière (consultations à l'extérieur des prisons) à plus de 400 détenus dont plus de 100 hospitalisés dans des structures de santé spécialisées, à travers la mobilisation des autorités pénitentiaires et sanitaires concernées.
- Mis en place un programme nutritionnel en faveur de près de 1'400 détenus malnutris, de 63 autres détenus malades (tuberculose, VIH/SIDA), de femmes enceintes et allaitantes.
- Veillé, à travers les différents programmes nationaux, à un accès aux traitements adéquats de tous les détenus malades tuberculeux et vivant avec le VIH/SIDA.



CICR

- Assuré les soins à plus de 500 détenus souffrant de béribéri (carence en vitamine B1).
- Soutenu les agents de santé des prisons de manière continue, et en particulier, par des formations sur les pathologies courantes en milieu carcéral.

En hygiène et désinsectisation

- Mis en œuvre des sessions de promotion de l'hygiène combinées avec des programmes de désinsectisation accompagnés de distributions de nattes, de pagnes, de culottes, de savons, d'eau de javel, et autres produits, dans 12 lieux de détentions, au bénéfice de près de 3'000 détenus.

En infrastructures

- Amélioré les conditions de détention de plus de 2'800 personnes privées de liberté, réparties dans 7 maisons centrales et 2 prisons civiles à travers la réhabilitation et/ou la construction d'infrastructures pénitentiaires (infirmes, systèmes d'approvisionnement en eau, cuisines et entrepôts).



ACCÈS À L'EAU EN MILIEU RURAL

De 2003 à 2016, le CICR a travaillé avec le Service National des Points d'Eau (SNAPE) afin de contribuer à un meilleur accès à l'eau potable en milieu rural. Il a ainsi réhabilité et construit des forages d'eau et a contribué à leur gestion pérenne en formant et sensibilisant les communautés.

En 2016, année qui marque l'arrêt officiel du programme d'hydraulique rurale, le CICR a :

- Réhabilité 72 forages - 30 à Mandiana, 30 à Koundara et 12 à Boké.
 - Mené, en collaboration avec le SNAPE, 400 séances de sensibilisations autour de 20 nouveaux forages et 60 autres réhabilités. Le CICR a également constitué et formé 80 Unités de Gestion du Service Public de l'Eau (UGSPE) dans les Préfectures de Boké, Koundara, Guéckédou et Mandiana.
 - La contribution de 2016 a permis d'améliorer l'accès à l'eau potable, à moins de 600 mètres de leurs domiciles, à plus de 41'000 personnes.
- Réalisé 32 nouveaux forages d'eau potable - 10 à Boké, 10 à Guéckédou et 12 à Siguiri.

PROMOTION DU DROIT ET DES PRINCIPES HUMANITAIRES

Le CICR sensibilise les Forces Armées et de Sécurité au respect du Droit International Humanitaire (DIH) et du Droit International des Droits de l'Homme (DIDH). Il soutient également l'incorporation des traités du DIH dans la législation guinéenne.

Parallèlement, il promeut les droits et principes humanitaires auprès des étudiants, des jeunes, des médias, des leaders communautaires, et autres publics.

En 2016 le CICR a :

- Contribué à la Réforme des Secteurs de la Sécurité et de la Justice et soutenu les autorités guinéennes pour l'intégration des traités du DIH dans la législation nationale à travers la révision des codes (pénal, de procédure pénal et de justice militaire).
- Organisé un concours national de plaidoirie en DIH qui a mis en compétition les candidats des facultés de droit de 6 universités publiques et privées du pays.

Formations et sensibilisations en Guinée:

- Sensibilisé plus de 570 militaires, dont 300 du Bataillon Gangan en attente de déploiement au Mali, sur les principes de base du Droit International Humanitaire (DIH) et sur les règles des Droits de l'Homme applicables aux opérations de maintien de l'ordre.

- Sensibilisé plus de 230 gendarmes et 50 policiers au respect de la Croix-Rouge, des règles régissant l'usage de la force dans les opérations de maintien de l'ordre et sur les principes humanitaires applicables aux personnes privées de liberté.
- Renforcé les capacités de 25 instructeurs de l'Ecole Nationale de Gendarmerie à travers une formation de formateurs sur les principes humanitaires et les standards internationaux en matière d'application de la loi.
- Formé 15 professeurs de droit en DIH et sensibilisé au DIH plus de 800 étudiants des facultés de droit de 8 universités publiques et privées du pays.
- Sensibilisé 50 magistrats stagiaires sur le Mouvement Croix-Rouge et la mise en œuvre du DIH.
- Soutenu l'Association d'étudiants "Les Amis du Droit" pour l'organisation d'un cours de DIH à l'intention de 150 participants.
- Mené 9 séances de sensibilisation pour l'acceptation et le respect de la Croix-Rouge et du personnel humanitaire auprès des communautés (leaders communautaires, jeunesse) de l'intérieur du pays (Coyah, Fria, Boké-Kamsar, Koundara-Sambailo et Missira, Mandiana, Niantanina, Siguiri, Kissidougou), dans le but faciliter l'accès aux victimes en cas d'urgence.

- Organisé, à Conakry, Kindia et Labé, des rencontres et échanges avec plus de 70 journalistes dans le but de promouvoir le journalisme humanitaire.

Formations à l'étranger

- Soutenu la participation de 2 officiers de l'Armée Guinéenne respectivement à l'« Atelier pour officiers supérieurs sur les règles internationales régissant les opérations militaires », à Zurich en Suisse et au « Cours pour Directeurs des Programmes d'enseignement du Droit des Conflits Armés », à San Remo en Italie.
- Facilité la participation de 4 officiers Guinéens et Sierra Léonais à l'atelier sur « l'Intégration du DIH pour la force en attente de la CEDEAO » à Abuja.
- Soutenu la participation d'un professeur de droit en DIH au « Cours Panafricain de DIH » à Yaoundé.
- Soutenu la participation de 2 magistrats guinéens au « Cours de DIH pour magistrats d'Afrique francophone » à Abidjan.
- Soutenu la participation de 3 cadres guinéens des Ministères des Affaires Etrangères, de la justice et de la Défense au « Séminaire CEDEAO/CICR sur la mise en œuvre du DIH en Afrique de l'Ouest » à Abuja.



COOPÉRATION AVEC LA CROIX-ROUGE GUINÉENNE (CRG) ET LA CROIX ROUGE DE SIERRA LEONE (SLRCS)

Le CICR a contribué au renforcement des capacités opérationnelles de la CRG à répondre aux urgences. Les 2 organisations ont travaillé conjointement à la promotion du respect de l'emblème Croix-Rouge afin d'assurer un accès rapide et sûr aux victimes. Des activités similaires ont été réalisées par la Croix-Rouge de Sierra Leone avec le soutien du CICR.

En 2016, grâce au soutien du CICR, la Croix-Rouge Guinéenne a :

- Doté ses Comités Préfectoraux de la Croix-Rouge de Dabola, Dinguiray et Kouroussa de 3 nouveaux sièges. Au moins 300 volontaires de la CRG bénéficient de ces infrastructures qui leur permettront de mieux répondre aux situations d'urgence.
- Déployé 64 volontaires pour apporter les premiers soins et évacuer 98 personnes blessées lors de manifestations et confrontations à Conakry et à l'intérieur du pays (Siguiri, Timbo et Mali).
- Renforcé les compétences, au cours de 9 ateliers, de plus de 1'000 cadres

et volontaires de ses 38 branches préfectorales et communales en gestion d'opérations de secours, premiers soins, et sensibilisation aux principes de la Croix-Rouge. L'accès sécurisé des volontaires aux victimes et les services de rétablissements des liens familiaux font également partie de ces formations.

- Signé un accord avec 4 grands hôpitaux de référence du pays (Nzérékoré, Kankan, Labé et Boké), pour la prise en charge des blessés pouvant y être évacués en cas d'urgence.
- Réalisé 3 exercices pratiques de simulation de prise en charge et d'évacuation de blessés vers les hôpitaux. Ces exercices ont mobilisé plus de 500 secouristes volontaires de Conakry et de Nzérékoré.

En 2016, grâce au soutien du CICR, la Croix-Rouge de Sierra Leone a :

- Organisé 7 activités de sensibilisation/promotion du DIH et respect de la Croix-Rouge auprès des Officiers, Sous-Officiers et hommes du rang

de l'Académie Militaire Africanus Hortonde, de la 3eme Brigade de l'Armée de Terre, des forces de Police, dont le Operational Support Division (Gendarmerie), et du département pénitentiaire (136 fonctionnaires).

- Organisé 4 sessions d'information sur la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge auprès de 190 membres des syndicats de Taxi-motos de Freetown et de la Youth Alliance qui comportent des populations à risque.
- Diffusé 304 spots sur 4 stations radios lors d'une campagne de sensibilisation sur la lutte contre l'abus de l'emblème Croix Rouge et organisé un atelier Croix-Rouge / DIH et Médias pour 78 journalistes.
- Formé, aux techniques de communication, 90 volontaires issus de toutes les branches du pays ainsi que 55 futurs jeunes cadres Croix-Rouge lors de son camps annuel de jeunesse.



CICR

Comité international de la Croix-Rouge

Route du Niger, Coléah Lanséboundji
Commune de Matam, BP 3204 Conakry
République de Guinée
T + 224 628 35 13 61 / 625 25 37 97
T + 224 628 40 80 53 / 625 25 37 98
E-mail : coa_conakry@icrc.org www.icrc.org
© CICR, janvier 2017

Sous-Délégation de Nzérékoré

Quartier Ossud,
Commune de Nzérékoré
T + 224 664 374 285
E-mail : nze_nzerekore@icrc.org